

CONTEXTE : HÔPITAL SAINT-ANNE

La priorité d'Anciens Combattants Canada est de préserver l'accès prioritaire aux lits et aux soins de haute qualité qui sont offerts aux vétérans admissibles à l'Hôpital Sainte-Anne dans la langue officielle de leur choix. L'entente de transfert de l'Hôpital Sainte-Anne constitue l'engagement officiel à respecter les positions négociées entre les deux paliers de gouvernement dans le cadre du transfert de l'hôpital.

Anciens Combattants Canada soutient les vétérans qui reçoivent des soins de longue durée à l'Hôpital Sainte-Anne de deux façons. Premièrement, le Ministère subventionne les frais d'hébergement et de repas des vétérans admissibles, de sorte que le montant maximal qu'un vétéran doit payer pour ses frais de résidence mensuels est de 1 058 \$ par mois. Deuxièmement, des indemnités journalières sont versées pour améliorer le niveau des services et des programmes spécialisés destinés aux vétérans de guerre qui résident au Canada. Un soutien financier est également fourni pour le fonctionnement du Centre de jour, qui offre des activités sociales, des programmes d'exercice et l'accès aux soins de santé, y compris les soins des pieds et l'ergothérapie.

Depuis avril 2017, un employé d'Anciens Combattants Canada (agent de liaison d'ACC) est sur place à l'Hôpital Sainte-Anne. Un groupe de travail composé de représentants d'Anciens Combattants Canada, du Centre intégré de santé et de services sociaux et du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec continue à travailler ensemble pour trouver des solutions aux problèmes actuels.

Anciens Combattants Canada poursuit ses démarches en vue d'obtenir une entente provinciale visant à désigner 10 lits pour « l'accès privilégié » d'autres vétérans.

Le 1^{er} octobre 2019, 119 vétérans résidaient à l'Hôpital Sainte-Anne

CLINIQUES DE TRAITEMENT DES TRAUMATISMES LIÉS AU STRESS OPÉRATIONNEL

Les deux cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel situées à l'Hôpital Sainte-Anne - la Clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel de l'Hôpital Sainte-Anne et la Clinique de traitement en résidence des traumatismes liés au stress opérationnel - sont maintenant de compétence provinciale, tout comme les autres cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel au pays. Le Ministère continue d'assurer le financement des cliniques et les vétérans et leur famille continuent d'avoir accès aux services cliniques auxquels ils sont admissibles.